



Préavis municipal n° 6/2016

Chapelle/Moudon – Renouvellement d'une conduite d'eau potable à la rue du Casino

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillers,

La commission de gestion et des finances s'est réunie le jeudi 26 mai 2016 en présence de MM. Claude-Alain Cornu et Michel Rosset municipaux.

La commission a étudié le préavis municipal 6/2016 et entendu les explications détaillées des municipaux.

La commission s'est plus particulièrement penchée sur l'opportunité de ces travaux et sur la capacité de la commune à assumer cet investissement, nous tenons à relever les points suivants:

- Ce tronçon est ancien et surtout pas suffisamment enterré, ce qui accroît le risque de gel de la conduite et des frais qui en résulteraient;
- Ce renouvellement permet en outre de respecter les demandes de l'ECA et par conséquence d'obtenir un subventionnement de l'ECA ;

Dès lors, la commission des finances considère cette dépense comme justifiée et recommande au Conseil communal :

- **d'autoriser** la Municipalité à entreprendre les travaux de renouvellement d'une conduite d'eau potable et de défense incendie, d'attentes pour les eaux claires et les eaux usées ainsi que leurs ouvrages accessoires à la rue du Casino à Chapelle/Moudon;
- **d'accorder** pour ces travaux un crédit de **fr. 74'500.-** ;
- **de financer** ce montant par la trésorerie courante;
- **d'amortir** cet investissement de fr. 74'500.- sur une période de 30 ans, à raison de **fr. 2'500.- par an**, la 1^{ère} fois lors de l'exercice 2017. Le montant des subventions à recevoir diminuera la durée d'amortissement.

Montanaire, le 27 mai 2016



Thierry Gallandat



Jean-Maurice David



Corinne Favre



Marc-Antoine Vulliens



Jean-Frédéric Pache (rapporteur)